

Grand Paris / Arc Express : ce n'est pas aux Pantinois de payer !

Dans le n° de *Canal* du mois d'octobre, deux pages sont consacrées à plusieurs projets de nouveaux transports en commun : la prolongation du RER E vers l'ouest, le projet « Grand Huit » de la société du Grand Paris, et le projet « Arc Express ».

Le journal municipal ne cache pas sa préférence, en ce qui concerne les deux derniers, pour Arc Express : le projet porté par la région sous la présidence de J.P. Huchon (PS), opposé à celui que défend le gouvernement via le Grand Paris.

Une réunion débat est prévue à Pantin le 20 janvier (Hôtel de ville)

On a beau lire dans tous les sens les documents disponibles pour que le public « participe » au débat, une question reste sans réponse clairement avouée : qui va payer ?

le plan de la région...

Il est vrai que cela paraît tellement naturel, année après année, d'infliger aux franciliens des augmentations de tarifs pharaoniques (+6,7% pour les zones 1-2 en juillet dernier), qu'il peut sembler superflu de préciser : tous envisagent de faire payer leurs projets aux habitants et salariés utilisateurs des transports !

Et pour M. Huchon, qui a fait voter ces augmentations au Syndicat des Transports d'Île de France - STIF (avec l'accord de 17 élus, dont 9 PS, 4 Europe écologie, 1 MRC et 1 PCF), ces hausses « *constituent "une première étape" vers la tarification unique dans les transports, sur laquelle le PS et les Verts se sont mis d'accord pendant la campagne des régionales. Le tarif unique pour toutes les zones sera mis en place au 1^{er} juillet 2012.* » (Le Parisien, 25 mai 2010)

Au chapitre des financements d'ailleurs, le site www.arcexpress.org nous apprend que pour le financement de la première tranche de travaux envisagée dans le « plan de mobilisation pour les transports » (2010-2020), la région propose que 2,4 milliards proviennent « *de ressources nouvelles identifiées par le rapport Carrez sur le financement des transports publics en Île-de-France* ». En clair : forte augmentation des tarifs des transports, mais aussi ceux des amendes de la circulation, hausse de la fiscalité locale...

... et celui du gouvernement

Et le 9 décembre 2010, les députés de la majorité ont adopté à l'Assemblée nationale la création d'une nouvelle taxe applicable dès 2011 aux ménages franciliens, « *afin de financer le réseau de transport public du Grand Paris* », inscrit dans la loi de création de la société du Grand Paris, le 3 juin dernier. Appelée « *taxe spéciale d'équipement spécifique* », cette nouvelle taxe viendra s'ajouter à la taxe d'habitation.

Monsieur Huchon et le gouvernement ont proposé de fusionner les deux projets, et des élus UMP, PS, PCF, Verts, se retrouvent maintenant ensemble dans le « comité de pilotage du Grand Paris ». Selon monsieur Huchon, région et gouvernement sont « *pratiquement d'accord sur le tracé, pratiquement d'accord sur les financements affectés soit au Grand Paris, soit à la*

région »... s'affirmeront-ils aussi d'accord pour piocher dans les poches des habitants ?!

Nous demanderons des réponses précises à ce sujet le 20 janvier prochain,

Pour sa part, le Parti ouvrier indépendant se prononce clairement pour :

**AUCUNE AUGMENTATION DES TARIFS !
LES HABITANTS ONT LARGEMENT FINANCÉ
TOUTES LES NÉCESSAIRES AMÉLIORATIONS DU RÉSEAU !**

Lu dans « *Le réseau de transport public du Grand Paris - la synthèse du dossier du maître d'ouvrage* »

« *Après les travaux, les lignes, ouvrages et installations constituant le réseau seront confiés à la **Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)**, qui en assurera la **gestion technique**.*

*Les rames de métro qui circuleront sur le réseau du Grand Paris seront acquises par la SGP et transférées en pleine propriété à l'**autorité organisatrice des transports en Ile de France (STIF)** ; celle-ci les mettra à la disposition d'un **exploitant** désigné conformément aux règles européennes et nationales en vigueur en matière de concurrence. »... En clair, comme pour l'eau, cet « exploitant » à la recherche de la rentabilité immédiate profitera du réseau et des infrastructures existantes pour réaliser des profits juteux, grâce notamment à l'augmentation des tarifs !*

Rien à voir, bien sûr, avec l'autorisation de fusion donnée à VeoliaTransport et Transdev, deux « opérateurs de transports publics » qui vont pouvoir se présenter à tout appel d'offres... ?

Un responsable « de gauche » peut-il être « *pratiquement d'accord* » avec cette opération de privatisation donc de destruction de la RATP ? Le réseau est un bien public et il doit le rester !